



Niv. 4

RNCP
36788

CPF
244073

jusqu'au 31-08-27



LYCÉE DES
MÉTIERES DU VIVANT
Haute-Somme

Bac Pro SAPAT

Services Aux Personnes et
Animation dans les Territoires

OBJECTIFS

- ◆ Accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou les enfants dans le domaine de l'hygiène, de la prise alimentaire, de l'accompagnement à la vie sociale, des déplacements, ... En intervenant à domicile ou dans un établissement
- ◆ Concevoir et mettre en place des projets et des animations en faveur de publics divers (personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc) au sein de structures associatives ou de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, etc).
- ◆ Être capable de proposer à une structure un programme d'animations adapté à un public

POURSUITE D'ÉTUDE

- ◆ BTSa DATR
- ◆ BP JEPS / CP JEPS

DÉBOUCHÉS

- ◆ Aide à domicile
- ◆ Auxiliaire de vie sociale
- ◆ Agent d'accueil
- ◆ Médiateur social, socio-éducatif
- ◆ Animateur socioculturel
- ◆ Animateur en EHPAD

POUR QUI ?

SCOLAIRE

Pour les élèves sortant de 2^{de} ou après un CAP.

APPRENTISSAGE

Pour les personnes de 15 ans révolus à 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les travailleurs en situation de handicap). Être titulaire d'un CAP ou après classe de 2^{de}.

COMMENT ?

SCOLAIRE

Déposer un dossier sur Affectation pour enregistrement dans Affelnet-lycée.

APPRENTISSAGE

Passer un entretien et un test de positionnement. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidats et les tests de s'assurer que ce dernier a le niveau pour suivre la formation. Avoir signé un contrat d'apprentissage.

COMBIEN DE TEMPS ?

SCOLAIRE

2 ans avec 14 à 16 semaines de stage.

APPRENTISSAGE

Avec VAA, formation de 1 à 2 ans. 675h/an en centre de formation. 2/3 du temps en entreprise.



NOUS CONTACTER

PÔLE SERVICES

03.22.84.73.20 | 03.22.84.01.77
10 Rue du Quinconce 80200 Péronne

www.lycee-des-metiers-du-vivant.fr

NOS +

- ◆ Aide à la recherche d'un maître de stage / maître d'apprentissage
- ◆ Établissement à taille humaine
- ◆ Partenariats avec les CIO, lycées, missions locales
- ◆ Banc d'essai possible
- ◆ Accompagnement et suivi individualisé

Une formation axée sur la pratique professionnelle lors des périodes en entreprise avec un retour sur le vécu permet une employabilité rapide des candidats.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une formation qui s'appuie sur une complémentarité entre les mises en situation pratiques et les apports théoriques.

- ◆ Adaptation du parcours au contexte local, selon les besoins en emploi du territoire
- ◆ Individualisation du parcours selon les tests de positionnement, VAA, VAE

CONTENUS PRINCIPAUX

Capacités générales

- CG1 Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- CG2 Débattre à l'ère de la mondialisation
- CG3 Développer son identité culturelle
- CG4 Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles

- CP1 Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective
- CP2 Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire
- CP3 Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes
- CP4 Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien
- CP5 Animer un lieu de rencontres et d'échanges
- CP6 Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale
- CP7 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

DISPOSITIF D'ÉVALUATION & DE VALIDATION

SCOLAIRE

- ◆ Contrôle en cours de formation (CCF) : 62,5 %
- ◆ 4 épreuves terminales : 37,5 %

APPRENTISSAGE

- ◆ Contrôle en cours de formation (CCF) : 50 %
- ◆ 4 épreuves terminales : 50 %
- ◆ Possibilité de valider en cours de formation le BEPA «Services aux Personnes» par la réussite de 3 épreuves au cours des deux premières années de formation



PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE*
POUR L'APPRENTISSAGE

Flashez ce QR Code ou rendez-vous sur www.cfar-hdf.fr.

*La pré-inscription ne vous engage pas et ne vaut pas acceptation de votre dossier.

STATUT

SCOLAIRE

Statut d'élève devant être présent en cours et statut de stagiaire rémunéré durant les périodes de stage.

APPRENTISSAGE

Statut de salarié ayant signé un contrat d'apprentissage de 1 ou 2 ans avec un employeur du secteur privé ou public (crèche, école maternelle, maison de retraite, structure à caractère social...)

Le financement dépend du statut de la personne qui suit la formation. Des prises en charges sont possibles selon le profil du candidat (CNFPT, OPCO). Des aides au permis et à l'équipement sont possibles.

CHIFFRES CLÉS

